



LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

VILLE DE BRUNOY

EXTRAIT DU REGISTRE des DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nbre de Conseillers : 35
Nbre de Présents : 32
Nbre d'Absents excusés avec pouvoir : 3
Nbre d'Absent(s) excusé(s) : 0

Délibération N° : 26.073/H

OBJET : DESIGNATION D'UN REPRESENTANT DU CONSEIL MUNICIPAL AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION LEA SOLIDARITE FEMMES (91)

SEANCE DU 23/06/2026

LE MARDI VINGT-TROIS JUIN DEUX MILLE VINGT-SIX A 19H07, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Bruno GALLIER.

DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE :

Monsieur Nicolas DOHIN, Adjoint au Maire a été désigné(e) comme secrétaire de séance.
Monsieur Nicolas DOHIN, Adjoint au Maire procède à l'appel des Conseillers.

ETAIENT PRESENTS :

Monsieur Bruno GALLIER, Madame Valérie RAGOT, Monsieur Nicolas DOHIN, Madame Sandrine LAMIRÉ,
Monsieur Jérôme MEUNIER, Madame Nathalie DO HUU, Monsieur Eric ADAM,
Madame Nathalie ALCARAZ, Monsieur Dominique SERGI, Madame Sylvia CAMEIRA,
Monsieur Timotée DAVIOT, Madame Claudine ROSSIGNOL, Madame Françoise JUNGFER BOUVIER,
Monsieur Serge BADENS, Monsieur Eric BASSET, Monsieur Dominique EBLÉ,
Monsieur Serafino SERRAVALLE, Madame Stéphanie AUFFRAY, Madame Catherine CHABOSSON,
Madame Atidel MEHANNECHE, Madame Laure MARTELLA MALRIEU, Monsieur Johnny PALMA,
Monsieur Nicolas COURTOT, Madame Lydia GAUGIN, Madame Nelly OBAMBI,
Monsieur Nicolas HOUNTON BACCHIERI, Monsieur Jean-Michel MATHY, Monsieur Jérôme RITTLING,
Madame Fabienne MEURICE, Monsieur David FÉROT, Madame Audrey LEPAGE,
Madame Myriam MONDON

POUVOIRS :

Monsieur Guillaume PEYTAVIN a donné pouvoir à Madame Valérie RAGOT,
Madame Elisabeth FALOU a donné pouvoir à Monsieur Nicolas DOHIN,
Madame Francine BOBOT a donné pouvoir à Monsieur Jean-Michel MATHY

SEANCE DU 23/06/2026

OBJET : DESIGNATION D'UN REPRESENTANT DU CONSEIL MUNICIPAL AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION LEA SOLIDARITE FEMMES (91)

Le Conseil municipal,

VU la note explicative de synthèse de Monsieur le Maire,

VU le Code général des Collectivités territoriales, et notamment l'article L. 2121-21,

VU le Code de l'Action sociales et des Familles,

VU le procès-verbal des élections municipales du 15 mars 2026,

VU le procès-verbal des élections du Maire et des adjoints en date du 21 mars 2026,

CONSIDERANT que l'association LEA (Lieu, Ecoute, Accompagnement) est une association régie par la loi du 1er juillet 1901 et reconnue d'intérêt général,

CONSIDERANT que sa mission est de soutenir les femmes victimes de toutes formes de violences, et plus particulièrement des violences conjugales et/ou intrafamiliales,

CONSIDERANT que l'Association intervient dans le cadre de la protection des familles en proposant un accompagnement pluridisciplinaire en matière sociale, juridique/judiciaire et psychologique,

CONSIDERANT que les actions réalisées par l'Association Léa s'appuient sur un réseau d'associations et d'organismes publics impliqués dans la protection des femmes et enfants victimes de violences,

CONSIDERANT qu'un membre de la commune doit être désigné pour siéger au sein du Conseil d'Administration de cette association,

CONSIDERANT que le conseil municipal peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret aux désignations,

CONSIDERANT la candidature de Madame Sylvia CAMEIRA,

Après en avoir délibéré,

SEANCE DU 23/06/2026

OBJET : DESIGNATION D'UN REPRESENTANT DU CONSEIL MUNICIPAL AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION LEA SOLIDARITE FEMMES (91)

ADOpte

31 Voix Pour, 4 Abstentions

ARTICLE 1 : DESIGNe Madame Sylvia CAMEIRA pour siéger au Conseil d'Administration de l'Association Léa Solidarité Femmes (91).

ARTICLE 2 : DIT que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de sa publication et notification.

Et ont signé les membres présents,

Pour extrait certifié conforme,

Fait à Brunoy, le 24/06/2026

Le Maire,
Vice-Président de la Communauté d'agglomération
Val d'Yerres Val de Seine



Bruno GALLIER

Le Secrétaire de séance

Nicolas DOHIN

Acte publié sur le site de la Ville le : 26/06/2026

Accusé de réception - contrôle de légalité

Nature de l'acte : Délibération

Numéro attribué à l'acte : 26.073/H

Objet de l'acte : DESIGNATION D'UN REPRESENTANT DU CONSEIL MUNICIPAL AU CONSEIL
D'ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION LEA SOLIDARITE FEMMES (91)

Thème Préfecture : 5 - Institutions et vie politique / 3 - Designation de représentants

Transaction Préfecture : 091-219101144-20260623-BRU_DE_26029_1-DE

Date de l'acte : 23/06/2026

Identifiant unique de l'acte : BRU_DE_26029_1

Date de réception en Préfecture : 25 juin 2026